



MUNICIPALITÉ

De Lamarche

SERVICE DE CONCIERGERIE

Municipalité de Lamarche

OBJET :

La Municipalité de Lamarche est à la recherche d'une personne désirant offrir ces services pour le poste de conciergerie pour la période des Fêtes à la salle municipale.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux consistent à :

Faire le ménage de la salle municipale après chaque location.

Section salle communautaire

1. Ramasser les déchets et les déposer aux vidanges
2. Laver le plancher
3. Remonter la salle, placer les tables et chaises à nouveau
4. Essuyer les tables et chaises
5. Essuyer les portes
6. Essuyer les bordures des fenêtres
7. Replacer les tables et chaises supplémentaires dans l'espace défini pour celles-ci
8. Nettoyer les portes vitrées à l'entrée

Section cuisine

1. Laver la vaisselle et déposer dans les armoires
2. Nettoyer le comptoir
3. Nettoyer au besoin le frigidaire et le poêle
4. Essuyer les tables et chaises
5. Laver le plancher
6. Essuyer les portes
7. Ramasser les poubelles

Section comptoir-vestiaire

1. Remplir l'armoire de produits nécessaires pour la location (papier toilettes, essuie-main, produits nettoyants, etc...)
2. Laver le plancher
3. Épousseter les tablettes
4. Essuyer le comptoir
5. Ramasser les poubelles

Section salle de bain (hommes et femmes)

1. Nettoyer toutes les cuvettes, essuyer le dessus des comptoirs et laver le plancher
2. Laver les lavabos et les miroirs
3. Essuyer les tâches sur les murs, s'il y a lieu
4. Remplir les contenants à savon, les distributeurs de papier de toilette à chaque unité et essuie-main
5. Essuyer les comptoirs

6. Laver le plancher des 2 unités
7. Déposer des « senteurs » dans les urinoirs

DURÉE

Ce contrat débute le 1 décembre 2019 pour se terminer le 29 février 2020.

AUTRES CLAUSES

La personne sélectionnée se verra remettre les clés de la municipalité et devra remettre celles-ci à la fin du présent contrat.

Elle sera responsable de valider les réservations au calendrier tenues par l'administration municipale.

Il est à noter que la personne sélectionnée ne sera pas reconnue faisant partie du personnel de la Municipalité de Lamarche.

Le paiement par la municipalité pour ces services se fera sur présentation de factures.

DATE DE RÉCEPTION

Veillez déposer votre offre de service au plus tard le _____ .

Myriam Lessard
Directrice générale
Municipalité de Lamarche